



ADPC 40

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2010 à TARTAS

ACCUEIL : (Président Jean DESTRUHAUT)

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis Secouristes,

J'ai le plaisir de vous retrouver aujourd'hui à TARTAS pour notre Assemblée Générale annuelle.

Avant le début des travaux de notre réunion qui comporte un ordre du jour classique, je voudrais remercier, en votre nom et en mon nom personnel, toutes les personnalités qui nous font l'honneur d'être parmi nous ce soir et aussi vous présenter les excuses de celles qui n'ont pu se déplacer.

Merci Monsieur le Maire de nous accueillir dans vos locaux de TARTAS.

Merci à notre collègue Régine DAGUERRE Présidente de l'ADPC 64, membre du Conseil d'Administration de la FNPC.

Merci à André DAMBRINE, Cadre Opérationnel Régional Aquitaine d'être parmi nous.

Je dois excuser :

Notre Président national, Yannick CHENEVARD représenté par Régine DAGUERRE.

Monsieur le Préfet, ainsi que Mme BOURGEOIS, chef du SIDPC.

Monsieur Henri EMMANUELLI, Président du Conseil Général.

Monsieur Bernard SUBSOL Conseiller Général.

Monsieur Robert CABE Président du SDIS.

Monsieur Joël GOYHENEIX Président de la Communauté de Communes du Pays Tarusate pris par d'autres obligations.

Monsieur SAINT GIRONS représentant Mme le Docteur RICARD chef du SAMU des Landes.

Merci à l'Antenne de TARTAS, à la Commission Animations et à tous ceux qui ont pris du temps pour organiser cette Assemblée dans les meilleures conditions dans cette salle mise à disposition par la Ville de Tartas et qu'ils ont décorée avec grand soin.

Merci à notre animateur de la soirée.

Je déclare ouverte cette Assemblée Générale que j'ai l'honneur de présider et avant de vous donner lecture du Rapport Moral et du rapport d'activités je tiens à remercier tous les membres du Bureau sans exception: Vices Présidents, Secrétaire, Trésoriers pour l'aide qu'ils m'ont apportée tout au long de l'année 2009.

Merci aux membres du Conseil d'Administration et à ses Commissions.

Merci également à l'équipe Pédagogique, Instructeurs, Moniteurs et Aides Moniteurs pour leur concours précieux à la formation.

Merci au corps Médical présent dans les Antennes, lors des Formations et sur les Postes de Secours.

La présentation des activités passe par les principaux événements qui ont marqué la vie Associative de l'A.D.P.C 40 depuis la dernière Assemblée Générale jusqu'à aujourd'hui.

1 - RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES 2009 : (Président Jean DESTRUHAUT)

Le 07 mars 2009, se tenait à Morcenx, la dernière Assemblée Générale de notre Association.

La Protection Civile des Landes, sur les dossiers constitués, a pu bénéficier pour 2009 de l'agrément obtenu par la FNPC pour l'exécution des différents types de mission A, B, C, D.

4 Conseils d'Administration ont été tenus au cours de l'année 2009.

Le dernier a approuvé les tarifs des prestations pour 2010 et validé le prix de la cotisation annuelle des membres à 5 €.

Nous avons commencé l'année par une participation à l'assistance des populations lors de la tempête Klaus. Nous en avons déjà parlé lors de la dernière Assemblée Générale.

Les postes de secours ont été nombreux tout au long de l'année et au même niveau que les années précédentes.

La Préfecture a fait appel à nous : le 4 août lors du Plan Rouge sur l'accident de bus à SAUGNAC et MURET et cette année, lors du Plan Intempéries de février pour porter assistance aux routiers arrêtés le long de la RN10.

Comme tous les ans depuis 2008 pour participer au défilé du 14 juillet à Mont de Marsan et à la journée de la sécurité intérieure en octobre.

Les Antennes de la Protection Civile ont participé en fin d'année au fonctionnement des Centres de vaccination contre la grippe A H1N1. Je remercie les secouristes qui se sont investis sur ces missions.

L'entraide entre Antennes continue à fonctionner. Il est encore nécessaire de développer ces échanges et surtout ne pas hésiter à faire appel à l'ADPC pour coordonner un dispositif de Sécurité.

La planification des Postes de Secours se veut de plus en plus précoce pour une préparation de qualité des prestations tant du point de vue du matériel que de la compétence des équipes.

Nous relançons un appel aux présidents des Comités des Fêtes, aux Maires, aux responsables d'associations, aux organisateurs de spectacles ou de grands rassemblements en leur demandant de prévoir assez tôt la présence des Secouristes qui sont indispensables et font désormais partie des éléments incontournables de la Sécurité.

Cette démarche prévisionnelle en amont permettra de mieux préparer les postes de Secours qui demandent des démarches administratives liées à l'agrément de Sécurité Civile. Ce que nous pouvions faire du jour au lendemain sur demande téléphonique il y a quelques années, est du passé. Nous sommes soumis à des obligations ; légales, ou demandées par notre Fédération. Des délais supplémentaires sont donc générés pour l'établissement des dossiers des DPS.

Je compte sur les pouvoirs publics pour encourager tous ceux qui prennent de leur temps pour se former afin d'assurer la Sécurité lors des manifestations, qu'elles soient sportives, culturelles ou lors des fêtes locales.

L'équipement en vêtements des secouristes a été réalisée avec l'aide importante et précieuse du Conseil Général.

Le site internet de la Protection Civile des Landes a vu le jour, vous pouvez le consulter pour avoir des informations sur les activités ou les formations. Merci au webmaster Francis LEDOUX et à la commission communication.

Grâce à la générosité de trois donateurs suite à la tempête Klaus nous avons commencé à nous équiper en matériel pour assister les personnes sinistrées. Les dons du Parti Socialiste et de l'Association des Amis du Haut Rhin nous ont permis d'acheter un groupe électrogène, une motopompe thermique et un vide cave électrique. Grâce à ERDF, chaque antenne est aujourd'hui dotée d'un groupe électrogène de secours. Merci aux donateurs.

Nous avons prêté main forte à nos collègues de la Haute Garonne pour un match de rugby à Toulouse et à nos amis des P.A pour des formations SST.

Au mois de septembre, lors du Congrès de la FNPC à Dinan, le Professeur Louis LARENG a passé le flambeau de la Présidence de la FNPC à Yannick CHENEVARD.

La FNPC grâce à la participation de solidarité des 9% sur les DPS prend en charge l'assurance des administrateurs, des adhérents, des bénévoles et des stagiaires.

Cinq garanties sont prévues :

- Responsabilité civile – Défense,**
- Recours – Protection juridique,**
- Individuelle accident**
- Dommages aux biens (meubles et immeubles)**
- Assistance mise en œuvre par Inter Mutuelle Assistance**

2009 a été également une année de Formation à tous les niveaux : PSC1, PSE 1, PSE 2 et Moniteurs.

Au printemps 1 Instructeur a participé à la formation continue à Bordeaux

A l'automne 27 Moniteurs ont à leur tour suivi à Tartas à cette formation continue avec succès.

Le responsable communication départemental a été formé par la FNPC à Paris.

Les formateurs aux Premiers Secours Socio-Psychologiques ont réalisé leur formation continue à Dinan

Nos formateurs pour les Assistantes Maternelles ont sillonné le Département pour former en 9 journées initiales 188 personnes et recycler au cours de 56 soirées 660 ASS MAT.

En novembre la manœuvre départementale à Vieux Boucau a vu 50 secouristes participer aux cas concrets élaborés par les instructeurs.

La contribution financière des Antennes est de 4 € par diplôme et 10 € par stagiaire pour les PSC 1, de 10 € par diplôme pour les PSE1 et PSE2.

La FNPC prend en charge les frais de formation des Instructeurs.

Du côté du Conseil Général nous avons obtenu durant ces dernières années une aide financière importante pour l'équipement.

Pour 2009 nous avons investi 14 000€ pour les vêtements. Les Antennes ayant fait le complément.

Je profite de cette Assemblée pour remercier l'Exécutif Départemental, son Président et tout son entourage pour l'aide précieuse qui nous a été apportée en 2009.

Du côté des Mairies et Communautés de Communes nous avons enregistré avec plaisir des aides par des subventions aux Antennes, et la mise à disposition d'équipements et de locaux, qu'ils en soient remerciés.

Les véhicules de l'ADPC sont toujours à la disposition des Antennes en cas de besoin ou d'indisponibilité de l'un des leurs.

2 - PROJETS 2010 : (Président Jean DESTRUHAUT)

Appliquer les directives de la Fédération.

Les Antennes qui ne l'ont pas fait devront renseigner au plus vite les bases de données des matériels en leur possession dans l'application ebrigade de la FNPC. C'est une obligation depuis novembre dernier. Elles doivent également y créer les DPS depuis le 1^{er} janvier. Les secouristes auront ainsi la possibilité eux-mêmes de s'inscrire sur les postes de secours afin d'alléger le travail des secrétaires d'Antenne. Ceci ne doit surtout pas empêcher les réunions dans les Antennes, au contraire, il est nécessaire de les maintenir pour bien se coordonner et entretenir la convivialité. Ces obligation ont pour but de servir de référence pour les assurances et faciliter les bilans de fin d'année.

Les secouristes ont également la possibilité de se connecter au site internet de la FNPC puis à l'intranet PROCION après identification par mot de passe validé par le Président de l'ADPC. Vous pouvez demander les renseignements auprès de vos responsables d'Antennes ou des membres de la commission communication ou du Président.

Faire vivre le site internet départemental par la création d'articles et de photos lors des différentes manifestations.

Equiper les Antennes en matériel de formation financé en partie par le Conseil Général.

Mettre en œuvre les protocoles infirmiers sur les postes de secours. Cette mesure concerne les infirmiers diplômés d'état volontaires, qui travaillent au sein des équipes secouristes. Ces infirmiers pourront, lorsqu'ils seront soumis à une situation imprévue urgente, après régulation du SAMU ou à la demande d'un médecin sur place, appliquer les gestes infirmiers pour conditionner médicalement une victime.

L'équipe pédagogique a toujours son rôle très important pour la formation. Nous répondrons aux sollicitations des Associations ou des Collectivités locales. Des formations aux Premiers Secours Socio Psychologiques seront réalisées en interne dans le courant de l'année pour les secouristes.

Une manœuvre départementale sera reconduite.

Comme tous les ans, par le biais de la formation il sera nécessaire de recruter de nouveaux secouristes de tous âges.

Je renouvelle l'appel à toutes les personnes bénévoles et non secouristes pouvant être très utiles à l'assistance des personnes sinistrées, lors de catastrophes comme les dernières tempêtes. Elles seront les bienvenues à la Protection Civile.

Au mois d'août, LUXEY sera toujours le point fort de notre organisation départementale. Au plan national nous répondrons, dans la mesure de nos disponibilités, aux appels de la FNPC.

Le conseil d'administration continuera à travailler pour le développement de la Protection Civile des Landes et chaque Antenne fonctionnera en collaboration avec les autres afin d'œuvrer tous dans le même sens.

Avant la prochaine Assemblée Générale se dérouleront les élections des Responsables d'Antenne et des délégués au Conseil d'Administration de l'ADPC. Les secouristes actifs désirant prendre des responsabilités pour construire l'avenir se porteront candidats aux postes soumis à l'élection.

3 – RAPPORT FINANCIER 2009 : (Trésorier Georges LOUBEYRES)

4 - INFORMATIONS FNPC :

Pour la redevance radio, la démarche entreprise par le Président auprès du ministère des finances et du Premier ministre pour reconduire l'exonération a porté ses fruits. La redevance de mise à disposition des fréquences ne sera pas prélevée.

La Protection Civile est intervenue en Haïti lors du séisme pour une évaluation des besoins dans un premier temps. Ensuite un détachement formé de plusieurs membres des départements de la métropole a participé pendant quinze jour à la reconstruction d'un orphelinat de Port au Prince.

Voici la situation actuelle de la Protection Civile des Landes, nous avons bien travaillé ensemble, mais il nous reste des choses à réaliser et nous avons toujours besoin d'aides. C'est pour cela que nous essayerons d'améliorer encore notre image de marque, qui je le pense, progresse grâce à tout votre savoir faire que l'on voit sur le terrain et reconnu par les autorités.

Mes Chers Amis Secouristes vous avez en 2009 réalisé beaucoup de travail. Je vous en remercie du fond du cœur mais vous serez encore très sollicités en 2010 et déjà le nombre de postes de Secours s'étoffe. Vous devrez aussi vous former dans le cadre de la formation continue et chacun y passera à son niveau, les Instructeurs, les Moniteurs, les équipiers et comme d'habitude nous acceptons toutes ces missions bénévolement en espérant un petit signe de reconnaissance de la part des pouvoirs publics et de tous ceux qui font appel à nos services.

VIVE la Protection Civile et celle des Landes en particulier !

5 – REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES :

1. **Question :** *Etant donné le fait que nous sommes depuis plusieurs mois départementalisés, ne serait-il pas judicieux de regrouper les achats, notamment de consommables afin de se présenter en position de force face aux fournisseurs potentiels que le C.A aura choisis d'après devis afin de diminuer les coûts ?*

Réponse : Les Antennes continuent à avoir leur autonomie pour les achats de matériel ou de consommables. Si nous voulons avoir de meilleurs prix il est indéniable que la quantité commandée sera un facteur favorable. Nous pratiquons déjà cette démarche pour les gros achats de matériel. Pour les consommables, c'est un sujet qui sera débattu au prochain Conseil d'Administration car c'est une organisation qui est lourde. Sans préjuger de la décision, il serait bon que les membres qui ont posé la question et qui sont dans le circuit sanitaire, ou les membres intéressés par cette idée se fassent connaître pour s'investir dans la démarche après l'accord du C.A. L'ADPC est favorable aux initiatives qui peuvent avoir un intérêt général pour l'Association.

2. **Question :** *Concernant Luxey il apparaît de plus en plus de problèmes quant à la fourniture du matériel nécessaire au bon fonctionnement de ce poste. L'ADPC étant déjà dotée de matériel, il serait plus que pratique et même nécessaire qu'elle se dote de sacs avec le petit matériel nécessaire aux soins courants. Cela est-il envisagé pour 2010 ?*

Réponse : On voit qu'avec le temps qui passe les personnes oublient les fondamentaux. Lorsqu'on part sur un poste de secours, qu'il soit ou non pour le compte de l'ADPC, le matériel nécessaire au DPS doit être contrôlé, consommables compris.

La fourniture des consommables pour Luxey est liée à l'organisation de la question précédente et sera débattue en Conseil d'Administration pour décider sous quelle forme elle sera réalisée pour 2010.

5 – REPONSES AUX QUESTIONS ECRITES :

3. **Question :** *Comme nous le voyons depuis plusieurs années les populations sont de plus en plus touchées par des catastrophes naturelles. Les récents évènements nous ont amené sur le terrain pour répondre aux sollicitations des représentants de l'état et des élus locaux. Qu'en est-il de notre implication dans les Plans de Prévention des Risques et des Plans Communaux de Sauvegarde ? Les lieux, le matériel, les moyens humains sont-ils planifiés ? Quels liens avons-nous tissé avec les réserves communales de sécurité civile ? Quelles propositions sont à l'étude avec les élus locaux du département ? Dans quelle mesure les Antennes vont s'ouvrir aux bénévoles non secouristes souhaitant s'impliquer dans l'aide aux populations sinistrées ?*

Réponse : L'organisation des Plans de Prévention des Risques et des Plans Communaux de Sauvegarde sont du ressort des Préfectures et des Communes. Notre implication dans ces Plans ne se fera que lors de leur déclenchement et sur demande du Préfet ou des Maires, au titre de notre agrément de Sécurité Civile. Les réserves communales ne sont pas de notre compétence, nous n'agissons que sur demande des Maires et sous couvert de la Préfecture.

Aujourd'hui, pour la Protection Civile, il n'y a pas de planification de matériel ni de personnel. Nous commençons tout juste à nous équiper en matériel pour répondre aux besoins d'assistance aux populations. D'autre part, si nous avons une demande importante réelle, notre organisation locale sera relayée par la FNPC pour adapter les besoins en personnel et en matériel en faisant appel à l'organisation nationale.

Depuis le 30 août 2006 la Fédération Nationale de Protection Civile est agréée de Sécurité Civile et par délégation les ADPC. Nous pouvons accomplir les missions B (missions de soutien aux populations sinistrées). Les bénévoles non secouristes peuvent être membres des Antennes depuis cette date pour s'engager dans les missions B. Cette mesure a déjà été évoquée lors de l'Assemblée Générale précédente.